

partage approprié des participations et des responsabilités, ainsi que des règles adéquates pour l'accès aux résultats, les transferts de technologie et l'utilisation des technologies concernées.

17. Nous nous félicitons des réponses positives des gouvernements des Etats membres de l'Agence Spatiale Européenne (ASE), du Canada et du Japon à l'invitation du Président des Etats-Unis de coopérer au programme d'une station spatiale américaine habitée, sur la base d'une coopération véritable et d'un échange équitable et approprié d'informations, d'expériences et de technologie. Des discussions sur la coopération intergouvernementale en matière de développement et d'utilisation des stations spatiales habitées de façon permanente commenceront incessamment. Nous nous félicitons également des conclusions du Conseil de l'ASE sur la nécessité pour l'Europe de maintenir et d'accroître sa capacité autonome en matière d'activités spatiales et sur le programme spatial européen à long terme avec ses objectifs.

18. Nous approuvons le rapport du groupe Technologie, Croissance, Emploi sur les travaux effectués dans les dix-huit domaines de coopération et invitons le groupe à achever sa tâche d'ici la fin de l'année. Nous nous félicitons de la contribution positive que la Conférence Ministérielle de Venise sur la Technologie, le Développement et l'Emploi a apportée dans le sens d'une meilleure compréhension du rôle des changements technologiques au service de la croissance et de l'emploi. Nous approuvons aussi les résultats de la Conférence de Rambouillet sur la Bioéthique et nous remercions la République fédérale d'Allemagne de sa disponibilité à accueillir un symposium sur la neurobiologie en 1986.